

COORDINATION DES PARTIS POLITIQUES POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION

(CPDC)

COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/CPDC/2013

Réunis en Plénière ce jour, samedi 04 mai, les partis politiques membres de la CPDC ont examiné, entre autres sujets, l'arrestation de certaines personnalités dont **les députés Dr Malloum Kadre et Mahamat Saleh Makki**.

Les arrestations se sont opérées en dehors des horaires réguliers, sans mandat et sans autorisation, ni information préalable du Bureau de l'Assemblée Nationale.

Les déclarations du Porte-parole du gouvernement et du procureur font état de personnes armées et l'argumentaire relève des soupçons d'intention.

Les partis politiques membres de la CPDC notent également que les droits des prévenus ne sont pas respectés, à savoir le droit de recevoir des soins adéquats et des visites des membres de la famille ainsi que des avocats.

Aussi, dénoncent-ils la persistance du gouvernement à faire du Tchad un pays de non droit. Ils attirent l'attention de l'opinion nationale et internationale sur sa responsabilité sur tout ce qui adviendrait des prévenus, arrêtés et séquestrés en toute illégalité.

Ils demandent aux autorités judiciaires, devant le non respect des dispositions constitutionnelles relatives au statut de député d'une part, et la non observation des procédures d'interpellation d'autre part, de libérer les personnalités arrêtées dans des conditions illégales.

La nécessité de faire toute la lumière sur des faits, aussi graves soient-ils, ne doit pas dispenser de l'impératif du strict respect de la Constitution et des règles de procédure judiciaire.

Le Tchad s'empêtré dans des difficultés liées à une gestion personnelle et autocratique de la chose publique ; la solution réside, à n'en point douter, dans l'engagement d'un dialogue franc et structuré entre tous les acteurs politiques nationaux, avec le concours des partenaires de la communauté internationale.

Fait à N'Djamena, le 04 mai 2013

Pour la Plénière,

Le Rapporteur


Salibou GARBA

